Réduction de la durée du travail : ça traîne à Berne

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **23 (1986)**

Heft 825

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1022936

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COMMISSIONS SCOLAIRES À ZURICH

Une chasse gardée des partis

On vote décidément beaucoup à Zurich, comme d'ailleurs dans le reste de la Suisse.
Tous les quatre ans, peu après les élections communales, les citoyens des sept districts scolaires de la ville de Zurich désignent, au système majoritaire, les présidents et les quarante membres de la commission scolaire de chaque district ainsi que les quarante-sept députés à la commission centrale.

C'est que les commissions scolaires sont depuis toujours une chasse gardée des partis, qui considèrent que leurs élus représentent l'ensemble de la société alors que les parents d'élèves ont une optique trop étroite de l'école. La presse a beaucoup parlé de ce scrutin qui pour une fois ne s'est pas déroulé dans l'indifférence habituelle. Les parents d'élèves sont bien décidés à représenter des listes lors des prochaines élections. Ils réclament une plus grande transparence dans l'activité des commissions scolaires et la possibilité pour les citoyens de mieux choisir les représentants qui s'occuperont du sort de leur progéniture. Rendez-vous est pris pour 1990.

La tradition veut que ces élections se déroulent dans l'indifférence générale: les partis politiques se répartissent les sièges d'après les résultats obtenus lors du scrutin communal. Quelque chose a commencé à bouger il y a quatre ans dans le district Uto; une association de parents d'élèves a déposé une liste de dix candidats qui ont tous été élus.
Cette année, les partis ont décidé de faire campagne en présentant des listes communes. C'est ainsi que l'on a pu voir groupés sur le même bulletin de vote les sigles de tous les partis de la ville, de l'Action nationale à l'extrême-gauche. Ces listes ont remporté tous les sièges, même dans les deux districts où elles étaient opposées à une autre liste.

UNE LISTE PEU COMMUNE

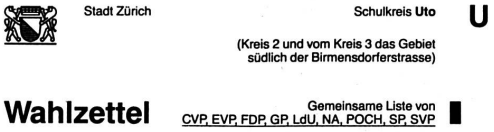

CVP (démocrates-chrétiens), EVP (évangélistes), FDP (radicaux), GP (écolos), LdU (indépendants), NA (nationalistes), POCH (progressistes), SP (socialistes) et SVP (démocrates du centre), tous réunis sur la même liste, avouez que cela a quelque chose d'insolite, même dans un pays qui pratique l'art du consensus. Il ne s'agit pas de l'ultime effort des partis pour regagner une audience lors des prochaines élections nationales, mais plus simplement du bulletin pour l'élection de la commission scolaire dans le district d'Uto (Zurich ville).

C. F. P.

RÉDUCTION DE LA DURÉE DU TRAVAIL

Ça traîne à Berne

Le Conseil fédéral a chargé le Département de l'économie publique de préparer, d'ici à février 1987, un message à l'intention de l'Assemblée fédérale. Rappelons que l'initiative avait abouti en septembre 84 (Ndlr). Les résultats de la procédure de consultation ayant été jugés largement négatifs, le message proposera de rejeter l'initiative sans présenter de contre-projet. Selon le communiqué du Département, la majorité des cantons, les organisations d'employeurs et les partis bourgeois se sont prononcés contre l'initiative. Seuls les milieux proches des travailleurs et le parti socialiste la soutiennent.

Etant donné le «climat» politique, on ne pouvait guère escompter un autre résultat. Et pourtant, l'initiative ne demande rien d'excessif. La norme de 40 heures requise dans les dispositions transitoires laisse une large place pour des dispositions légales ou conventionnelles allant plus loin, tout en variant selon la situation et les possibilités des diverses branches. Alors que l'évolution vers la semaine de 35 heures s'accélère ailleurs, la Suisse va-t-elle rester un «hérisson réactionnaire»? De nouvelles réductions de la durée du travail sont possibles, chez nous aussi — et sans compromettre pour autant notre capacité de concurrence. De surcroît, elles sont indispensables pour créer des emplois.

Service de presse USS
18 juin 86

DU NOUVEAU SUR LA FM

Il est beaucoup question de radios locales dans la presse ces derniers temps: le magazine alémanique *Klartext* (consacré aux médias) publie un rapport secret sur l'audience corrigée des radios locales d'outre-Sarine. Partout, les corrections sont à la baisse. On ne peut manquer de se poser des questions sur le sérieux de ces enquêtes.
Par ailleurs, on trouve dans le *Tages Anzeiger* du 21 juin une analyse des comptes de douze radios privées alémaniques, dont une bilingue (Canal 3, Bienne). Cinq d'entre elles bouclent l'exercice 85 avec un bénéfice, contre deux seulement en 84. Premières conclusions de notre confrère de Zurich: les chances des radios sont bonnes dans les grands centres, elles le sont nettement moins dans les zones qui comptent moins de cent cinquante mille auditeurs potentiels.
Pendant ce temps, Radio-Lac, station de luxe genevoise, a commencé à émettre le 21 juin avec des moyens techniques impressionnants, alors que Radio COROL (Nyon) ne reprendra jamais ses programmes. Le matériel va être vendu.

DP 825